

COLLOQUE « LES DIX ANS DE LA LOI SAPIN II (L. 9 décembre 2016) »

**Bilan et perspectives de la lutte contre la corruption
à la lumière du droit français, du droit européen et du droit comparé**

PROGRAMME

OUVERTURE 9h30

Sabine BOUSSARD, Professeure de droit public, Doyenne de l'UFR Droit et Science Politique, Université Paris Nanterre

TABLE RONDE I – PRÉSENTATION ET RAYONNEMENT DE LA LOI SAPIN II 9h40-13h00

Modératrice : Yvonne MULLER, co-directrice du Master Droit pénal économique et de la conformité, Université Paris Nanterre

Table Ronde, première partie : La présentation de la loi Sapin II

Michel SAPIN, ancien Ministre de l'économie et des finances, Avocat associé au sein du cabinet Franklin

La genèse de la loi, réserves et ambitions

Jean-François BOHNERT, Procureur général près la Cour d'appel de Versailles

La Convention judiciaire d'intérêt public : un modèle français de justice négociée ?

Cyrus VANCE, Partner, Baker & McKenzie, ancien Procureur du District de Manhattan (NY)

Les « origines » américaines de la loi Sapin II

Échange avec la salle

Pause-café 11h15-11h30

Table Ronde, deuxième partie : Le rayonnement de la loi Sapin II

Ilaria ESPOSITO, Doctorante Université de la Campanie-Luigi Vanvitelli,

Le rayonnement de la loi Sapin II en Italie

Basilio NUNNARI, Doctorant Université de Genève, juriste auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Le rayonnement de la loi Sapin II en Suisse

Silvia ALLEGREZZA, Professeure à l'Université du Luxembourg

Le rayonnement de la loi Sapin II au sein de l'Union européenne

Échange avec la salle

Déjeuner libre 13h00-14h00

TABLE RONDE II - L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION ET LES DISPOSITIFS DE CONFORMITÉ 14h00-16h15

Modératrice : Catherine PREBISSY-SCHNALL, Maître de conférences HDR, Responsable du pôle public du Master Droit pénal économique et de la conformité, Université Paris Nanterre

Isabelle JEGOUZO, Directrice générale de l'Agence française anticorruption

L'Agence française anticorruption, un acteur déterminant dans la lutte anticorruption ?

Karen COPPENS, Global Head of Ethics, Crédit Agricole Corporate & Investment Banking

Le secteur privé et les dispositifs de conformité

Marie-Françoise LEBON-BLANCHARD, Référente-Agents, membre de la commission de déontologie de la Ville de Paris

Le secteur public et les dispositifs de conformité

William FEUGÈRE, Avocat au Barreau de Paris, Président d'honneur des Avocats Conseils d'Entreprises (ACE), Chargé de cours à l'Université Paris Nanterre

L'avocat et les dispositifs de conformité

Échange avec la salle

Pause-café 16h15-16h30

TABLE RONDE III - ENQUÊTES INTERNES : UNE PROCÉDURE SANS CODE ?
16h30-18h15

Modérateur : Vissarion GIANNOULIS, co-directeur du Master Droit pénal économique et de la conformité, Université Paris Nanterre

Pascal PRACHE, Procureur de la République financier

Le point de vue du Parquet national financier

Saskia ZANDIEH, Airbus VP, AH Division Head of Export Control – LOEH

Le point de vue de l'entreprise : le cas AIRBUS

Stéphane BONIFASSI, Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence, chargé de cours à l'Université Paris Nanterre

L'avocat et l'enquête interne

Stéphane DETRAZ, Maître de conférences, Université Paris-Saclay, faculté Jean Monnet

L'enquête interne et la procédure pénale

Échange avec la salle

CONCLUSIONS par Juliette TRICOT, Maîtresse de conférences, Université Paris Nanterre
Vers la loi « Sapin III ? » 18h15-18h30